

Aux utilisateurs des demandes d'autorisations concordataires

La bienfacture des demandes laissant parfois à désirer, nous vous apportons les précisions suivantes pour vous aider à les compléter convenablement. Merci par avance d'en tenir compte.

NOM(s) :
(EN MAJUSCULE)

Pour les suisses : relever le/s nom/s ou le/s nom/s composé/s de la carte d'identité ou du passeport.

Pour les étrangers : en premier prendre en compte l'autorisation de séjour ou d'établissement, copier exactement et dans l'ordre le/s nom/s qui figure/ent sur ce document (ne rien inventer).
- Si pas d'autorisation, copier le/s nom/s inscrits sur le passeport ou la carte d'identité.

Prénom :
(En minuscules)

Ne relever que le 1^{er} prénom figurant sur la pièce d'identité
+ menu déroulant pour le sexe

Date de naissance : en chiffres - complète, soit : jour, mois et année (par ex: 16.06.1988)

Lieu de naissance :
Pour les suisses : localité et canton - par ex : Vevey / VD
Pour les étrangers : localité et pays - par ex : Paris / F

Noms subséquents : Relever les autres noms de famille (par ex. de naissance, suite à mariage(s), divorce(s) ou autres).
Mettre dans tous les cas quelques chose, par exemple: **Idem, BOLOMEY, EL AMATT.**

Etat civil : actuel, choisir dans menu déroulant

Commune/canton d'origine ou pays : Ne pas confondre avec le lieu de naissance
Pour les suisses :
Localité + le canton Exemple : Corsier / VD - Monthey / VS - Villeneuve / FR
Pour les étrangers : **seulement la nationalité** en toutes lettres ou l'abréviation officielle juste
(En général une commune d'origine n'existe que pour les Suisses)

Autre profession : Sa formation (apprentissage) ou son activité actuelle

Domicile principal : **Il s'agit bien du domicile principal actuel de l'agent.**

NPA + localité / canton ou pays, par ex.:

Adresse : 1800 Vevey / VD ou 25370 Jougne / F
Ch. Charles Giron 4 Rue des Forges 15

Depuis le : Date d'arrivée dans la commune = à **CONTROLLER** avec l'attestation de domicile
Relever au minimum le mois et l'année - par ex.: **01/2001** ou **depuis la naissance**

Si il y a plusieurs changements d'adresses dans une commune, ne relever que la date d'arrivée dans cette commune.

Si plus de 10 ans dans la commune actuelle = rien dans domicile précédent

Domicile principal précédent : ne relever uniquement que

NPA + localit  / canton ou pays, pas d'adresse (rue, chemin etc),

Pour les autres domiciles pr c dents des 10 derni res ann es

Relever chronologiquement au dos de la demande ou sur une feuille annex e, les domiciles pr c dents des 10 derni res ann es. Relever au minimum le mois et l'ann e

Par ex. de: - 05/1998   10/2005 - 1950 Sion / VS
- 11/2005   09/2008 - Montr al / Canada
- 10/2008   12/2013 - 1800 Vevey / VD, etc....

Les p riodes devraient se suivre sans "trou" entre-elles !

Nos t l. priv  - Portable : sans commentaire

Autorisations ant rieurs ou existantes :

Canton + no de carte (Par ex.: VD 3676 - GE 5543 ou NE ???)

Type d'engagement : Par ex.   50 % ou cocher   la demande

Autorisation limit e : uniquement pour un  v nement ou une manifestation de grande envergure - Par ex. : Euro foot - Francophonie - Salon de l'auto -

Pr ciser la manifestation et la p riode. Aucune carte ne sera  tablie. La d cision fait office de pi ce de l gitimation. **A l' ch ance, pas d'avis de d part.**

Remarques concernant les annexes :

La photocopie de la pi ce d'identit  **doit  tre bien lisible**

Photos : deux, pas plus, r centes, coup es et en couleur, format 3,5 x 4,5 cm

Attestation OP : si il y a des poursuites = liste d taill e

L'attestation de l'Office des Faillites n'est plus demand e, que si n cessaire.

Casier Judiciaire : si il y a une inscription = joindre l'ordonnance p nale y relative

Renouvellement : joindre dans tous les cas la carte d'accr ditation   renouveler

L'autorit  de protection de l'adulte est, dans le Canton de Vaud, la Justice de paix.

Vous devez compl ter vos demandes directement   l'aide de l'informatique "Word", ce qui les rendra largement plus lisibles, en passant d'un champ   l'autre   l'aide de la touche "Tab".

Elles ne pourront qu'exceptionnellement  tre manuscrites.

Ne pas oublier les signatures (agent et responsable d'entreprise) ainsi que **le timbre humide de l'entreprise**, dans les encadr s r serv s   cet effet.

En bas de page, laisser libre env. 3   4 cm (ne pas centrer le texte)

Le responsable du Bureau des alarmes
et entreprises de s curit 

Sgtm A. Curchod